

Première publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Pro Ratio SA, en liquidation, Lausanne***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
3.

Date de la décision: 24.12.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **20.02.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Olivier Verschelde, liquidateur, Pro Ratio SA, en liquidation, avenue de la Gare 23, 1000 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée.

Laurent Besso, Notaire
1005 Lausanne

(04828348)